

**Petite histoire de la Nouvelle-France**  
Activités de compréhension de texte / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Texte

*Être boucher en Nouvelle-France*

La Grande Recrue de 1653 traverse en Amérique à bord du Saint-Nicolas de Nantes. Parmi cette centaine d'hommes, se trouve Guillaume Gendron dit La Rolandière, l'un des premiers bouchers de Ville-Marie (aujourd'hui Montréal).

Au cours du Régime français, les bouchers ne sont jamais nombreux. À Québec, par exemple, en 1666, on compte neuf bouchers pour une population de 550 habitants. Cinquante ans plus tard, on en dénombre seulement quatre pour une population de 1574 habitants.\* Plusieurs raisons expliquent cette situation. D'abord, jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, les animaux d'élevage sont rares en Nouvelle-France. Les boeufs, les moutons, les porcs et les poulets sont importés de la mère patrie; il faut donc attendre quelques années avant que leurs petits soient suffisamment nombreux pour faire boucherie. De plus, au début de la colonisation, la culture des plantes fourragères est insuffisante; la menace iroquoise empêche de s'attarder à la culture des champs. Enfin, les colons ont l'habitude de tuer eux-mêmes leur bétail. Les premiers bouchers ont donc peu de pain sur la planche.

Dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, la situation s'améliore et la majorité des colons possède plusieurs porcs (base de l'alimentation), des moutons et des bêtes à cornes. Celles-ci sont nombreuses, car elles remplacent souvent le cheval comme animal de trait, celui-ci étant trop coûteux pour le paysan moyen.

Le boucher achète ses bêtes des cultivateurs ou place ses animaux sous la garde d'un d'entre eux. Moyennant rétribution, le cultivateur s'occupe du bétail jusqu'au jour de la boucherie. Dans certains cas, le boucher élève lui-même les animaux dont il a besoin.

Le boucher tue les bêtes en les saignant à blanc. Ensuite, il débarrasse la carcasse des poils ou des plumes. Pour le boeuf, il retire complètement la peau avec laquelle on fait du cuir.

**Petite histoire de la Nouvelle-France**  
Activités de compréhension de texte / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

---

Pour le porc, il ébouillante ou brûle les poils et les gratte avec un couteau pour nettoyer la peau. Enfin, il attache l'animal sur un tréteau vertical, l'éventre, l'éviscère et le débite en quartiers. Il vend les pièces de viande, les boudins et les autres charcuteries sur la place du marché, seul endroit où il est autorisé à le faire. Dans le Montréal des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, c'est sur la Place Royale qu'il installe ses étals.

Outre les points de vente, plusieurs aspects du métier sont régis par des ordonnances. Comme le métier de boucher touche la santé publique, c'est l'une des professions les plus réglementées en Nouvelle-France. On fixe le nombre de bouchers, les prix et on limite le temps entre l'abattage et la vente de la viande. On donne des amendes et on retire le droit d'exercer à tout boucher qui vend de la viande avariée ou provenant d'un animal mort par maladie ou d'une cause inconnue. Enfin, chaque animal abattu est préalablement inspecté par le procureur du Roi.

Au 19<sup>e</sup> siècle, les bouchers vendent leur viande aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Dans leur voiturette tirée par un cheval, ils sillonnent les rues et les routes à la recherche de clients. Dans les années 50, ces voitures parcourent encore les rues de Montréal. L'avènement des appareils frigorifiques et celui de l'élevage industriel, un peu plus tard, changent cette façon de faire. Le travail du boucher subit des transformations. Aujourd'hui, ce dernier participe peu à l'abattage, mais continue de débiter l'animal pour nous fournir les longes, les filets, les saucisses et plus encore.

\* AUDET, Bernard. *Se nourrir au quotidien en Nouvelle-France*, p. 174

---

**Sources :**

AUDET, Bernard. *Se nourrir au quotidien en Nouvelle-France*, Sainte-Foy, Les Éditions GID, 2001, 355 p.

LANGLOIS, Michel. *Montréal 1653. La Grande Recrue*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2003, 268 p.

POMERLEAU, Jeanne. *Métiers ambulants d'autrefois*, Montréal, Guérin, 1990, 467p. SEYMOUR, John. *Métiers oubliés. Métiers d'autrefois*, Paris, France Loisirs, 1985, 187 p.

Petite histoire de la Nouvelle-France  
Activités de compréhension de texte / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Questions



**Ton nom :** \_\_\_\_\_ **La date :** \_\_\_\_\_

**À l'aide du texte, réponds aux questions suivantes :**

1. En quelle année est arrivé l'un des premiers bouchers en Nouvelle-France? \_\_\_\_\_

2. Pourquoi les bouchers sont-ils peu nombreux en Nouvelle-France au 17<sup>e</sup> siècle? Coche tes réponses.

Parce que...

- a) les animaux d'élevage sont rares en Nouvelle-France.
- b) les gens ne mangent pas de viande.
- c) les gens font boucherie (tuent les animaux) eux-mêmes.

3. Dès le début du 18<sup>e</sup> siècle, la majorité des colons possède plusieurs animaux, dont quelques bêtes à cornes.

a) Encerle les bêtes à cornes dans la liste ci-dessous.

les moutons – les porcs – les bœufs - les poulets – les chevaux

b) Ces bêtes à cornes remplacent un animal trop coûteux pour le paysan. De quel animal s'agit-il? \_\_\_\_\_

c) Le cheval est un animal de trait. Coche ce que signifie cette expression.

- Le cheval est un animal dont on peut traire le lait.

- Le cheval est un animal destiné au service de traction (tirer des charges).

d) Quand le boucher tue un boeuf, que fait-on avec la peau? \_\_\_\_\_

**Petite histoire de la Nouvelle-France**  
Activités de compréhension de texte / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

---

**Ton nom :** \_\_\_\_\_

**4.** Remplace chaque mot souligné par un synonyme que tu choisis parmi la liste de mots suggérés. Encerle ce mot.

a) Plusieurs aspects du métier de boucher sont régis par des <u>ordonnances</u> .	lois – avocats – médicaments
b) Le métier de boucher est l'une des professions les plus <u>réglementées</u> en Nouvelle-France.	aimées – organisées – dérangées
c) On retire le droit d'exercer à tout boucher qui vend de la viande <u>avariée</u> .	gâtée – salie – poilue

**5.** Trouve dans le texte à quel siècle a lieu chacun des faits suivants. Écris ta réponse au bon endroit.

- a) Les animaux d'élevage sont rares en Nouvelle-France. \_\_\_\_\_ siècle
- b) La majorité des colons possède plusieurs porcs, des moutons et des bêtes à cornes.  
\_\_\_\_\_ siècle
- c) Aujourd'hui, le boucher participe peu à l'abattage, mais continue de débiter l'animal pour nous fournir les longes, les filets, les saucisses et plus encore. \_\_\_\_\_ siècle
- d) C'est sur la Place Royal que le boucher installe ses étals. \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ siècles

**6.** Complète les phrases suivantes à l'aide du texte.

- a) Dans leur \_\_\_\_\_ tirée par un \_\_\_\_\_, ils sillonnent les rues et les routes à la recherche de \_\_\_\_\_.
- b) L'avènement des appareils \_\_\_\_\_ et celui de l'élevage \_\_\_\_\_, un peu plus tard, changent cette \_\_\_\_\_ de faire.

**7.** D'après toi, le travail du boucher a-t-il changé au cours des siècles? Encerle ta réponse.  
Pas du tout - Un peu - Beaucoup - Énormément

Petite histoire de la Nouvelle-France  
Activités de compréhension de texte / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

Réponses



### Réponses aux questions

1. En 1653
2. a) Parce que les animaux d'élevage sont rares en Nouvelle-France.  
c) Parce que les gens font boucherie (tuent les animaux) eux-mêmes.
3. a) les boeufs  
b) le cheval  
c) le cheval est un animal destiné au service de traction  
d) du cuir
4. a) lois  
b) organisées  
c) gâtée
5. a) 17<sup>e</sup> siècle  
b) 18<sup>e</sup> siècle  
c) 21<sup>e</sup> siècle  
d) 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles
6. a) Dans leur **voiturette** tirée par un **cheval**, ils sillonnent les rues et les routes à la recherche de **clients**.  
b) L'avènement des appareils **frigorifiques** et celui de l'élevage **industriel**, un peu plus tard, changent cette **façon** de faire.
7. Énormément